



CENACAISES, CENACAIS : DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS CONCERNANT LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE !

Dans une volonté de rénover le site internet de notre commune, les élus municipaux ont besoin de votre avis concernant le site actuel de la commune.

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes (fin de l'enquête prévue le 13 novembre 2020)

Merci pour votre contribution !

• **CONSULTEZ-VOUS LE SITE DE LA MAIRIE ? ***

- Une ou plusieurs fois par jour
- Une ou plusieurs fois par semaine
- Une ou plusieurs fois par mois
- Une ou plusieurs fois par an
- Jamais

• **CONTENU DU SITE**

Quel type d'informations venez-vous chercher en priorité sur le site ? (plusieurs réponses possibles)

- Vie associative
- Actualités vie de la commune
- Vie culturelle
- Vie scolaire
- Commerces, entreprises
- Urbanisme/aménagement
- Autre :

En général, trouvez-vous ces informations ? *

Très pertinentes / pertinentes / Sans avis / non pertinentes / Inutiles

Très claires / Claires / Sans avis / Peu claires / Pas claires du tout

● **ACCES ET USAGE ***

- Avez-vous trouvé le site facilement ? Oui / Non
- Trouvez -vous facilement les informations que vous cherchez sur le site ? Oui / Non
- Est-il facile de naviguer sur le site ?
Sur téléphone : Oui/ Non/ Ne sait pas ;

sur tablette : Oui/Non / Ne sait pas

sur ordinateur : Oui/Non / Ne sait pas

- Le contenu est-il lisible (taille des caractères...) ? Oui / Non
- Selon vous, que manque-t-il sur le site ?

● **IMPRESSION D'ENSEMBLE ***

- Trouvez-vous le site attractif ? Oui / Non / Sans avis
- Quelle note sur 5 donneriez-vous au site ? (De 0= pas satisfait du tout, à 5 =très satisfait)

● **POUVEZ-NOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOUS ? ***

● Âge

- Moins de 20 ans
- 20 à 39 ans
- 40 à 59 ans
- 60 à 79 ans
- 80 ans et plus

● Homme/femme

● Consultez-vous majoritairement le site sur tablette ? Téléphone ? Ordinateur ?

● Comment vous informez-vous sur la vie de la commune ?

Cénac Infos, panneau lumineux Mairie, Facebook, Mairie, Site, Bouche à oreille, Banderole

● **VOS SUGGESTIONS ?**

Ce document est à déposer une fois rempli, directement dans l'urne prévue à cet effet à la mairie.

*Rayez les mentions inutiles